

Fiche d'évolution réglementaire N°117v2

Dépistage du Cancer Colorectal

- *Date d'application de la mesure :* **01/01/2015**
- *Textes associés :*
 - Arrêté du 23/09/2014**
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=A7D8BBD507E9FCE8F7755726661E53EE.tpdjo12v_2?cidTexte=JORFTEXT000029534932&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000029534839 **JO du 04/10/2014**
- *Professionnels de Santé concernés :* **Laboratoires**
- *Cahier des Charges SESAM-Vitale concerné :* **1.40**
- *Référentiel TLA concerné :* **Non**

Communication aux Professionnels de Santé

- *Titre de la fiche* **Sans objet**
- *Référence* **Sans objet**

Contexte de l'évolution

Le dépistage organisé du cancer colorectal est proposé tous les 2 ans aux hommes et femmes de 50 à 74 ans.
Dans ce cadre, une prestation dédiée est créée afin de permettre le paiement de l'acte de dépistage qui consiste en la gestion d'une solution d'analyse en centre de lecture des tests immunologiques quantitatifs de dépistage depuis la réception des prélèvements jusqu'à la transmission des résultats.
Cet acte est pris en charge à 100% au titre de la prévention

Modalité de mise en oeuvre

A cet effet est créé le code prestation :
DCC : Acte de Dépistage du Cancer Colorectal
Cet acte est facturé en nature d'Assurance Maladie avec saisie d'un code justificatif d'exonération 7 « Soins dispensés en risque maladie et exonérés dans le cadre d'un dispositif de Prévention ».

Légende

Texte surligné en jaune
Texte surligné en vert

Ajouts par rapport au CDC SESAM-Vitale
Modifications par rapport à la précédente version de la fiche

Détail de l'évolution

- **Les modifications apportées à la table 1 de l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale sont les suivantes :**

Table 1 : table des codes prestations

		Code prestation
		DCC
Libellé du code prestation		Acte de Dépistage du Cancer Colorectal
Date de fin de validité (*)		
Type de prestation (*)		Support
Type de nomenclature (**)		NGAP
Groupe fonctionnel (**)	général	So
	détail	So
Top Codage affiné (**)		Non

(*) Uniquement en version 1.40 – Addendum 2bis et suivantes

(**) Uniquement en version 1.40 – Addendum 6 et suivantes

➤ **Les modifications apportées à la table 2 de l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale sont les suivantes :**

Table 2 : table des compatibilités entre codes prestations et spécialités de professionnels de santé

	libellé	Code prestation DCC
01	Médecine générale	
02	Anesthésiologie-Réa. chir.	
03	Pathologie cardio-vasculaire	
04	Chirurgie générale	
05	Dermato Vénérologie	
06	Radiodiagnostic et imagerie	
07	Gynécologie Obstétrique	
08	Gastro-Entérologie et Hépatho	
09	Médecine interne	
10	Neuro-chirurgie	
11	Oto-Rhino-Laryngologie	
12	Pédiatrie	
13	Pneumologie	
14	Rhumatologie	
15	Ophthalmologie	
16	Chirurgie Urologique	
17	Neuro Psychiatrie	
18	Stomatologie	
19	Dentiste, Chirurgien Dentiste	
20**	Réanimation médicale	
21	Sage femme	
22***	Spécialiste en Médecine Générale avec diplôme	
23***	Spécialiste en Médecine Générale reconnu par l'ordre	
24	infirmier	
26	Masseur kinésithérapeute	
27	Pédicure Podologue	
28	Orthophoniste	
29	Orthoptiste	
30	Labo d'analyses médicales	X
31	Rééducation Réadapt Fonc	
32	Neurologie	
33	Psychiatrie	
34**	Gériatrie	
35	Néphrologie	
36	Dentiste spécialiste	
37	Anato.Cyto.Pathologie	
38	Directeur laboratoire médecin	
39	Laboratoire polyvalent	X
40	Labo Anato Cyto Patho	X
41	Chir Orthopédique traumato.	
42	Endocrinologie, métabolisme	
43	Chirurgie infantile	
44	Chirurgie maxillo-faciale	
45	Chir. Maxillo-faciale, stomato	
46	Chir. plast reconstructrice	
47	Chir thoracique et cardio-vas	
48	Chirurgie vasculaire	

49	Chir. viscérale et digestive	
50	Pharmacien	
51*	Pharmacien mutualiste	
60***	Société	
61***	Artisan	
62***	Association	
63***	Orthèses	
64***	Optique Médicale	
65***	Audioprothèses	
66***	Prothèses oculaires et faciales	
67***	Podo orthèses	
68***	Ortho prothèses	
70	Gynécologie médicale	
71	Hématologie	
72	Médecine nucléaire	
73	Oncologie médicale	
74	Oncologie radiothérapique	
75	Psychiatrie de l'enfant et ado.	
76	Radiothérapie	
77	Obstétrique	
78	Génétique médicale	
79**	Gynécologie obstétrique et gynécologie médicale	
80**	Santé publique et médecine sociale	

* uniquement en version 1.40

** uniquement en version 1.40 – Addendum 3 et suivantes

*** uniquement en version 1.40 – Addendum 6 et suivantes

➤ **Les modifications apportées à la table 3 de l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale sont les suivantes :**

Table 3 : table des compatibilités entre les codes prestations et qualité du bénéficiaire

Libellé		Code prestation
		DCC
Assuré		1
Ascendant, descendant, collatéraux ascendants		1
Conjoint		1
Conjoint divorcé		1
Concubin		1
Conjoint séparé		1
Enfant		1
Conjoint veuf		1
Autre ayant droits		1
Age min (*)	mois	
	années	50
Age max (*)	mois	
	années	76

(*) Uniquement à partir des versions 1.40 – Addendum 2bis et suivantes

1=oui

➤ **Les modifications apportées à la table 4 de l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale sont les suivantes :**

Table 4 : table des compatibilités entre les codes prestations et plusieurs concepts (nature d'assurance, coefficient.....)

Libellé		Code prestation
		DCC
Compatibilité de l'acte avec la nature d'assurance maladie		O
Compatibilité de l'acte avec la nature d'assurance maternité		N
Compatibilité de l'acte avec la nature d'assurance AT		N
Compatibilité de l'acte avec la nature d'assurance Soins Médicaux Gratuits ⁽³⁾		N
Nécessité d'une prescription		O
Nécessité d'un coefficient		O
Valeurs minimales et maximales du coefficient		so
Compatibilité de l'acte avec des indemnités de déplacement		N
Compatibilité de l'acte avec une majoration d'urgence, nuit, dimanche, férié ⁽¹⁾		N
Compatibilité de l'acte avec une majoration ⁽²⁾	Urgence	N
	Nuit	N
	Férié	N
T.R théorique (Régime général - Régime agricole - ENIM - CNMSS - CCIP- CAVIMAC - Sections Locales Mutualistes – RSI – Sénat – Assemblée Nationale – Port Autonome Bordeaux)		100%
T.R. théorique CRPCEN		100%

⁽¹⁾ hors version 1.40-Addendum 4

⁽²⁾ uniquement en version 1.40-Addendum 4 et suivantes

⁽³⁾ uniquement en version 1.40-Addendum 6 et suivantes

➤ **Les modifications apportées à la table 7 de l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale sont les suivantes :**

Table 7 : table des compatibilités entre les codes prestations et le qualificatif de la dépense

Libellé		Code prestation
		DCC
Gratuit		0
Déplacement non prescrit		0
Dépassement exigence		0
Entente directe		0
Non remboursable		0
Dépassement autorisé*		0
Dépassement maîtrisé*		0
Cumul dépassement autorisé et entente directe*		0
Cumul dépassement maîtrisé et exigence*		0
Prise en charge SMG**		0

*uniquement en version 1.40 Addendum 2bis et suivantes

**uniquement en version 1.40 Addendum 6

Test n°1	FSE en TP AMO								
	→AMO - Facturation d'un acte DCC dépistage du cancer colorectal en exo 7 (prévention).								
CPS 30A EPROUV									
CV 0121 AMELIE	Code prestation et descriptif de l'acte	Codage de la prestation	Date de facture	Date des soins	Montant factuté	Base de remb.	Justificatif d'exo	Part AMO	Part AMC
Assurance maladie N° prescripteur : 9910000696 Date de prescription : 02/01/2015 Date des soins et date d'élaboration de la FSE : 02/01/2015	DCC (PU 6,10) Dépistage du cancer colorectal		02/01/2015	02/01/2015	6,10	6,10	100% code 7	6,10	0,00
					6,10	6,10		6,10	0,00

Test n°2	CAS NON PASSANT								
CPS 30A EPROUV	AMO→ Motif du refus : un acte DCC ne peut être réalisé que pour un patient ayant entre 50 et 75 ans								
CV 0102 ALEXANDRE	Code prestation et descriptif de l'acte	Codage de la prestation	Date de facture	Date des soins	Montant factuté	Base de remb.	Justificatif d'exo	Part AMO	Part AMC
Assurance maladie N° prescripteur : 9910000696 Date de prescription : 02/01/2015	DCC (PU 6,10) Dépistage du cancer colorectal		02/01/2015	02/01/2015	0,00	0,00	0% code 0	0,00	0,00
Date des soins et date d'élaboration de la FSE : 02/01/2015					0,00	0,00		0,00	0,00



***Demande d'agrément
ou d'homologation
pour l'intégration d'une
fiche réglementaire***



ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

(remplir 1 engagement par logiciel)

Je soussigné,, agissant en qualité de
pour la société....., atteste sur l'honneur que le logiciel
intitulé..... dans sa version n°¹....., pour système (OS).....
intègre correctement :

. L'évolution liée à la fiche réglementaire n°

Version du cahier des charges de référence (rayer la mention inutile) : 1.31 / 1.40
ou

Version du référentiel d'homologation (rayer la mention inutile) : DI version / TLA version

Identification des factures transmises sur le frontal du CNDA :

1. Tableau récapitulatif à compléter :

Carte CPS utilisée	Régime	Date de transmission des cas de facturation		Nom des Fichiers (Groupe de données 12 champ 2 ou Type 000 pos 50-55)
n° de facturation du PS		N° LOT	N° FACTURE	

Je joins à cette attestation la(es) copie(s) d'écran correspondant aux cas de tests non passant correspondant à la fiche réglementaire prise en compte².

Fait leà

Signature du représentant et cachet de la société

¹ évolution **obligatoire** du n° de version **sur les 4 premiers caractères** par rapport à la dernière version agréée.

² si prévus dans les cas de tests de la fiche réglementaire prise en compte.